



# ROTARY CLUB DE BEYROUTH

*Doyen du District 2452*



## LE BULLETIN

Volume 89 N°15

Année Rotarienne 2019 – 2020

### Réunion du Lundi 25 Novembre 2019

---

Président du R.I. : **Mark Daniel Maloney**

---

Gouverneur du District : **Shawkat Tadros**

Déléguée du Gouverneur : **Bana Kalash Kobrosly**

---

Assistant du Gouverneur : **Ghassan Hajjar**

---

Président du RC Beyrouth : **Roger Ashi**

---

Secrétaire du RC Beyrouth : **Antoine Amatoury**

---

Devise du Président du RI et du Club pour l'année 2019-2020

« **Le Rotary connecte le Monde** »

## LE PROTOCOLE

### Ont assisté à la réunion :

#### 18 Rotariens du Club de Beyrouth

ABBOUD Nabil (IPP)

AMATOURY Antoine

ASHI Roger (P)

AZZAM Joyce

BIZRI Zouheir (PP)

BOULOS Rosy

CHOUERI Nicolas (PP)

DAOU Aida (PE)

DOUAIDY Mounir

FAYAD Halim (PP)

HAMMOUD Samir (PP)

JABRE Raymond

KALDANY Savia (PP)

KANAAN Mona (PP)

MAHMASSANI Malek (PP)

NASR Samir

NASR Elias

SAYDE Maurice (PP)

### Annonces du Secrétaire

#### Les messages d'excuses

En voyage : PP Toufic Aris, PP Aziz Bassoul, PP Pierre Debahy, PP Abdel Salam El Solh, Maïssa Fatté, Rita Méouchy, Abdo Abi Najem

Empêchement : PP Meguerditch Bouldoukian, PP Reine Codsí, PP Mohamad Fawaz, PP Habib Ghaziri, PP Antoine Hafez, PP Camille Ménassa, Joëlle Cattán, Aida Cherfan, Robert Arab, André Boulos, Misbah Ghandour, Gabriel Gharzouzi, Ronald Hochar, Antoine Sacy, Georges Zouain.

#### Prochain évènement du Club

Lundi 2 décembre à 13h30 - Assemblée Générale à l'hôtel Le Bristol, et s'il n'y a pas quorum une 2<sup>nd</sup>e convocation pour le lundi suivant 9 décembre au même lieu et à la même heure.

#### Le Courrier

- Mardi 3 décembre à 18h30 - Notre camarade PP Aziz Bassoul donnera une conférence à l'hôtel Le Gabriel sur le thème '*Léonard de Vinci, un génie pas comme les autres ?*'.
- Calendrier de tous les évènements des RC du Liban, mis à jour par PP Samar Saab.

\*\*\*\*\*

## COMPTE-RENDU DE LA REUNION STATUTAIRE

Roger Ashi a présidé cette réunion statutaire de camaraderie.

En l'absence du chef du protocole, le Président a invité le SH Antoine Amatoury à annoncer les prochains évènements du Club ainsi que le courrier reçu.

À noter que le 17 octobre, nos camarades Reine, Aida D, Nicolas et Roger ainsi que le P Adib Mounla et le PP Habib Bassoul du RCBC ont rencontré le Rotarien Raffaele Pilla du Club de Benevento (Italie) qui était de passage au Liban avec son père et qui avait exprimé le désir de rencontrer des Rotariens du RCB et du BCRC afin d'échanger des fanions. Cette rencontre s'est tenue au musée Sursock et les échanges de fanions ont eu lieu lors de la visite de l'exposition Picasso. Raffaele a exprimé son souhait de voir la réalisation de projets entre nos trois clubs.





Après le repas, le P Ashi a tenu à féliciter notre camarade Joyce Azzam qui a été récemment nommée ambassadrice du Népal pour le Moyen-Orient. Joyce a été vivement applaudie par tous les membres du Club.



Il a également félicité la PP Mona Kanaan pour la campagne Polio+ qu'elle a menée au nom du Rotary Club de Beyrouth. *(Voir photos en Annexe)*

Il a poursuivi avec une annonce d'ordre pratique : « À Dieu ne plaise, si l'accès à l'hôtel Le Bristol s'avère difficile dans les jours à venir, la direction de l'hôtel propose aux membres de se réunir à la Villa Surssock, Achrafieh. »

La crise économique du pays ayant atteint son paroxysme, le P Ashi a invité notre camarade le PP Samir Hammoud, président de la commission de contrôle des banques, à donner son opinion sur l'état actuel du secteur bancaire :

« Chers amis, comme tous les secteurs au Liban, le secteur bancaire passe par une crise sans précédent. J'ai moi-même vécu, par le passé, au sein du secteur bancaire, des situations extrêmement compliquées :

En 1975 la guerre civile, en 1982 l'invasion israélienne du Liban, en 1984 la dévaluation de la livre libanaise, de même que la crise en 2005-2006. Rien de similaire à la situation dans laquelle se trouve le secteur bancaire actuellement...

Certains prétendent que le secteur bancaire a mal géré ses capitaux, et les capitaux qui lui ont été confiés. Mais le secteur bancaire n'a pas volé, n'a pas dépensé et n'a pas échangé des fonds. Il a prêté 30% de ses dépôts (ceci est dans les normes) et les 70% ont été confiés à une banque centrale à l'étranger. La BLC a prêté des montants très importants à l'État.

La Banque Centrale ne peut plus exister si l'Etat s'effondre. Sa mission est de veiller à la bonne existence de l'État. Certains disent que le gouverneur de la BDL aurait dû refuser depuis 15 ans de prêter cet argent réclamé par l'État ; mais je vous le promets, s'il l'avait fait, il aurait perdu son poste et les fonds auraient suivi...



Il faut trouver des solutions rapides car le gouvernement est soumis à de très fortes pressions et nous risquons de faire face à des problèmes encore plus graves.

Nous n'avons pas de lois relatives au *Capital Control* ; appliquer cette procédure signifie enfreindre la loi. D'ailleurs actuellement aucun parlementaire n'oserait proposer une telle loi. La banque n'a pas le droit de refuser de transférer l'argent du dépositaire et la banque n'a pas le droit de lui refuser des retraits.

Mais nous sommes en crise, et il s'agit de gérer cette crise avec les moyens disponibles. En général, les dépôts et les retraits journaliers s'équilibrent plus ou moins (Interpolation) ; or en cas de crise, cet équilibre est rompu et les banques ne peuvent plus subvenir à tous les ordres simultanés de retraits et de transferts exigés par leurs clients. Cependant, les banques continuent à assurer tout autre type de service.

Les rumeurs qui prétendent que les banques sont en faillite sont fausses ; certaines banques sont plus nanties que d'autres ; mais nous sommes loin de l'effondrement. Il s'agit de former un gouvernement au plus tôt ; un gouvernement muni d'une feuille de route rigoureuse afin de redresser la situation.

Le Liban ne mourra pas. Merci.

Le PP S. Hammoud a été vivement applaudi et une session questions/réponses a immédiatement suivi :

Question : Vous savez très bien que notre économie n'est pas autosuffisante et que nous dépendons désespérément de nos importations. Comment voulez-vous que nous puissions payer nos

fournisseurs ? Qu'en sera-t-il des commerçants et des industriels qui sont totalement paralysés ? Allez-vous mettre au point un plan de secours ?

Réponse : Le pays a toujours importé beaucoup plus qu'il n'a exporté. Depuis de nombreuses années le secteur du tourisme et les investissements étrangers rétablissent cet équilibre. Mais un plan d'action est en cours d'étude pour soutenir les industriels et les commerçants. Mais pour le moment il est hors-question d'utiliser les réserves au profit de la consommation. Nous avons aujourd'hui, d'autres priorités.

Question : Est-ce que la procédure du *Haircut* est envisageable dans un futur proche ?

Réponse : Tout le monde en parle, et d'une manière anarchique. C'est une procédure très sérieuse et très compliquée. Le fait d'en parler sabote le peu de confiance qui nous reste dans le secteur bancaire. Je vous prie de rester positifs ; notre priorité reste de résoudre la crise gouvernementale afin que tout puisse rentrer graduellement dans l'ordre. La crise ne doit plus s'amplifier davantage, sinon nous perdrons le peu de chance que nous avons pour la résoudre. Je suis confiant que tout ira de l'avant.

Question : Jusqu'à quand allons-nous voir sur le marché deux valeurs pour le dollar : 1.515 LL et 1.950 LL ?

Réponse : Nous devons prendre en considération que le dollar déposé dans les banques est immobile, vu que les retraits et les transferts sont limités. Logiquement la livre libanaise ne doit pas fluctuer. Ceci explique qu'officiellement la valeur du dollar de 1.515 est maintenue. Par contre quand des individus souhaitent acheter des dollars, les enchères montent en raison des restrictions. Nous avons donc une valeur interne et une valeur externe... Je donne un exemple pratique : vous me proposez d'acheter un terrain à bon prix mais à condition que le montant soit versé à l'étranger... À mon avis il y a un trafic local qui opère, que nous n'avons pas encore réussi à saisir, et qui s'acharne à réduire la valeur de notre monnaie locale. Le meilleur moyen de payer les salaires, par exemple, est de le faire à travers la banque. Suite à la panique générale au début de la crise, nous suspectons que près d'un milliard et demi de dollars sont actuellement dans les foyers libanais.

Question : Nous avons ouï dire que de très gros montants appartenant à des particuliers ont été transférés récemment ; le but n'était ni commercial ni industriel. Est-ce de l'intox ? Où est le rôle de la commission de contrôle des banques dans ce cas ??

Réponse : Nous contrôlons les banques mais, en raison du secret bancaire, nous n'avons pas accès aux noms des titulaires de ces comptes. Il y a eu en effet des transferts opérés récemment mais je vous prie de cesser d'utiliser le terme fraude car ces personnes ont transféré leur argent personnel par le biais de certains privilèges qui leur ont été probablement octroyés par leur banque.

Le dépositaire panique pour plusieurs raisons : la fluctuation de la monnaie, le souci de son montant bloqué, et l'état financier de sa banque ; ces soucis sont souvent alimentés par des rumeurs... Certains convertissent leurs épargnes en biens immobiliers et achètent par exemple des terrains ; par contre les vendeurs de biens immobiliers encaissent les montants pour payer leurs dettes... C'est pour cela que nous percevons une certaine activité dans le secteur immobilier.

Intervention : Si seulement l'association des banques faisait preuve d'un peu plus de transparence quant aux différentes initiatives prises ces dernières semaines. Le montant des retraits diffère d'une banque à l'autre de même que les conditions de transfert d'argent.

Réponse : Ceci est difficilement applicable car ces dits privilèges sont étroitement liés à la nature de chaque transaction : si vous déposez dans votre compte un million de dollars, je suppose que votre banque vous facilitera, sans aucun doute, l'opération d'un transfert de 50.000\$, si vous le demandez.

Question : Dans le cas d'un individu qui n'a pas de dollars en espèces chez lui, et qui souhaite voyager demain, que peut-il faire ?

Réponse : Je l'admets, un problème se pose. Il s'agit de retirer autant que possible de l'argent de la banque et, pour le reste, il faudra se diriger vers un bureau de change ; ceci sera, bien entendu, plus coûteux. Je le répète cette situation est tout à fait exceptionnelle ; j'espère toutefois que la formation d'un nouveau gouvernement se fera au plus tôt car ceci portera les premières solutions nécessaires à la résolution de la crise du secteur bancaire et du pays.

Le P Roger Ashi a vivement remercié le PP Samir Hammoud pour toutes les clarifications et les conseils qu'il a pu donner. Il a conclu la séance en disant qu'il faut veiller à ne pas détruire le système bancaire, le seul secteur qui tient encore debout en ces moments difficiles.

La réunion s'est achevée à 15h15.

\*\*\*\*\*



\*\*\*\*\*

## ANNEXE – CAMPAGNE POLIO+ PAR MONA KANAAN



\*\*\*\*\*